

9 décembre 2019

Journée de la laïcité

à l'École de la République

Chaque année, la journée du 9 décembre commémore le vote de la loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État. Ce moment fédérateur est l'occasion d'actions pédagogiques et favorise l'adhésion des élèves à ce principe fondateur de l'École et de la République. Les groupes départementaux Maternelle et Histoire-Géographie-EMC souhaitent proposer aux enseignants des ressources d'accompagnement pour aborder le thème de la laïcité dans les classes.

Textes de référence et ressources pour appréhender les enjeux de la laïcité dans l'exercice du métier d'enseignant.

Des textes

Le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Faire partager les valeurs de la République

- Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.
- Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

La loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État.

La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires (Article 25, Le fonctionnaire exerce ses fonctions dans le respect du principe de laïcité.)

La loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics

La circulaire n° 2015-182 du 28-10-2015 invite l'ensemble de la communauté éducative à mobiliser la réflexion des élèves sur le sens du principe de laïcité et des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui sont étroitement liés.

Le Programme d'enseignement moral et civique de l'école et du collège (cycles 2, 3 et 4)

Extrait du programme de l'école maternelle B.O du 26 mars 2015

9 décembre 2019
Journée de la laïcité
à l'École de la République

Une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble

L'école maternelle structure les apprentissages autour d'un enjeu de formation central pour les enfants : « Apprendre ensemble et vivre ensemble ». La classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde.

C'est dans ce cadre que l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive sur l'ensemble du cycle. Les enfants apprennent à repérer les rôles des différents adultes, la fonction des différents espaces dans la classe, dans l'école et les règles qui s'y rattachent. Ils sont consultés sur certaines décisions les concernant et découvrent ainsi les fondements du débat collectif. L'école maternelle assure ainsi une première acquisition des principes de la vie en société. L'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participent à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes et contribuent à développer pour tous un regard positif sur les différences. L'ensemble des adultes veille à ce que tous les enfants bénéficient en toutes circonstances d'un traitement équitable. L'école maternelle construit les conditions de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons.

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe.

Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne à part entière et éprouve le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

À travers les situations concrètes de la vie de la classe, une première sensibilité aux expériences morales (sentiment d'empathie, expression du juste et de l'injuste, questionnement des stéréotypes...) se construit. Les histoires lues, contes et saynètes y contribuent ; la mise en scène de personnages fictifs suscite des possibilités diversifiées d'identification et assure en même temps une mise à distance suffisante. Au fil du cycle, l'enseignant développe la capacité des enfants à identifier, exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments. Il est attentif à ce que tous puissent développer leur estime de soi, s'entraider et partager avec les autres.

À l'école maternelle, la laïcité se vit et se pratique au quotidien. N'hésitez pas à être créatif et à mettre en œuvre des actions visant la coopération, l'organisation de débats, la mise en œuvre d'une discussion sur les droits des enfants, la lecture de certains points de la charte de la laïcité et d'albums propices à la discussion que vous trouverez sur les sites :

- <http://eduscol.education.fr/cid73204/selection-pour-une-premiere-culture-litteraire-a-l-ecole-maternelle.html>
- La Charte commentée : explication et commentaire des thèmes et des notions majeures du préambule de la Charte et de chacun de ses 15 articles.

Des ressources

À l'École maternelle

Attendu de fin de cycle 1 : pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.»

L'amitié, l'identité, la tolérance, la différence, le partage, le racisme... Autant de thèmes à explorer dès l'école maternelle, lieu privilégié dans lequel l'autonomie, le sens critique et la liberté d'expression des enfants doivent pouvoir se tisser dans le respect de la laïcité.



La mission école maternelle valorisera sur le site de la DSDEN toutes les traces envoyées suite aux actions que vous mettrez en œuvre : photos, dessins, expositions, vidéos... Merci de les envoyer sur l'adresse électronique de la mission maternelle Ce.091237z@ac-versailles.fr

1. Valoriser l'école

- Réaliser une fresque collective et faire une inauguration officielle en présence des partenaires et des parents
- Embellir l'école par la plantation de bulbes
- Venir en « tenue de cérémonie » à l'école et faire une photo de tous les acteurs de la communauté éducative
- Ouvrir l'école aux parents en proposant des temps de lecture, de comptines, de poésies, de jeux avec eux...

2. Coopérer

- Mettre en œuvre un conseil de coopérative pour les GS : quoi acheter pour mieux apprendre ?
- Mettre en œuvre une ludothèque d'école et la faire vivre
- Mettre en œuvre des jeux coopératifs en mélangeant les classes
- Proposer des actions de tutorat au sein de la classe, au sein de l'école

3. Echanger, débattre

- Lire des albums sur une thématique telle que l'amitié, la solidarité, la différence et organiser des débats
- Lire les droits des enfants, les représenter et réaliser une affiche collective
- Ouvrir les classes et mettre en œuvre des décroisonnements, des actions de liaison GS/CP

4. Construire ensemble

- Réaliser et décorer le banc de l'amitié dans la cour d'école en lien avec l'action nationale de l'AGEEM
- Réaliser un petit déjeuner collectivement et le partager
- Apprendre tous le même chant et le chanter ensemble en fin de matinée

Des ressources

À l'École élémentaire

Vous trouverez ici des documents à destination des enseignants des classes élémentaires ainsi que des ressources pour faire vivre la laïcité à l'école avec les élèves. Il suffit de cliquer sur les images et les liens hypertextes pour avoir accès aux ressources.

Site du ministère de l'Éducation nationale : La laïcité à l'école

Le principe de laïcité est au fondement du système éducatif français depuis la fin du XIXe siècle. Les différents enseignements contribuent à la transmission de la laïcité, en particulier l'enseignement moral et civique, l'histoire géographie ou encore la littérature. Pour soutenir les professeurs, les directeurs d'école et les chefs d'établissements qui sont parfois confrontés à des remises en cause du principe de la laïcité, il a été mis en place un nouveau dispositif.

Le site Eduscol, sur la page **Journée de la laïcité à l'école de la République**, propose des ressources pédagogiques pour la mise en œuvre de séances en classe par niveaux (élémentaire, secondaire), mais également des captations vidéo des tables rondes et séminaires de 2015 et 2016, avec notamment des interventions de Patrick Boucheron, Jean-Noël Jeanneney et Patrick Weil.



L'Observatoire de la laïcité

assiste le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité en France.

La documentation Française

Les fondements juridiques de la laïcité en France

Le vademecum « La laïcité à l'école » constitue un référentiel de situations pour les équipes académiques et les établissements. Elaboré conjointement par les directions du ministère de l'Éducation nationale, il présente des fiches pratiques qui abordent le respect de la laïcité par les élèves, les personnels, les parents d'élèves et les intervenants extérieurs et proposent une analyse juridique et des conseils éducatifs et pédagogiques.

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/MDE/59/4/La-icite-Vademecum_1194594.pdf



Les documents qui composent ce dossier conçu par l'académie de Paris, s'efforcent d'apporter à l'ensemble des personnels des pistes de réflexion et des éléments de réponse aux questions que leur posent parfois les élèves.



Cette sitographie recense les grands textes (y compris législatifs) et rapports, les ressources à la disposition des enseignants, la nécessaire jurisprudence, des propositions de démarche didactique.

Des ressources pour faire vivre la laïcité à l'école

a. Charte de la laïcité format A4.

- 1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
 - 2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.
- • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •
- 3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
 - 4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
 - 5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ses principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

- La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.
- 6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'appropriation du civisme. Elle est le privilège de tout enseignant et de toute profession qui les empêcherait de faire leurs propres choix.
 - 7 | La laïcité assure que élèves accèdent à une culture commune et partagée.
 - 8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.
 - 9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la complémentarité de l'école.
 - 10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.
 - 11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.
 - 12 | Les enseignements sont laïques. Ils ne garantissent pas l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, sans sujet d'objet à l'exception des questions scientifiques et pédagogiques. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.
 - 13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.
 - 14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, prévues dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
 - 15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.
- • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •



c. La République expliquée aux 6-10 ans sur le site du Gouvernement.



d. Une vidéo de 1min 40 pour expliquer le principe de laïcité aux élèves

e. Parmi 25 courtes vidéos, intitulées « Les clés de la République », celle consacrée à la laïcité : « En France, depuis la loi de 1905, l'État et les institutions religieuses sont séparés. Ainsi, la religion appartient à la sphère privée, et la puissance publique doit permettre à chacun de pratiquer son culte librement, sans en favoriser un en particulier. » Consulter aussi la vidéo consacrée aux Symboles de la République.



b. Charte de la laïcité à l'École : Textes de référence et pistes bibliographiques
Chacun des textes proposés ici a pour objectif de servir de référence législative ou réglementaire explicitant les fondements juridiques du principe de laïcité et de la Charte de la laïcité à l'École. A cette fin, chacun de ces textes est suivi de la mention du ou des articles de la Charte de la laïcité à l'École auxquels il renvoie plus particulièrement.

Pôle laïcité de la DSDEN 91 :
Elisabeth Trésallet IEN Mission Ecole maternelle, **Daniel Le Gal**, IEN groupe Histoire, Géographie, EMC, **Isabelle Burignat**, CPD Ecole maternelle, **Christian Constancien**, CPD Chargé de mission laïcité et fait religieux



f. « La laïcité en questions » une exposition virtuelle proposée par la bibliothèque nationale de France.